

progrès, par cela seul qu'il a fait luire sur elle la lumière supérieure qui devait non la contraindre, mais la guider, non étouffer sa raison, mais la rétablir. C'est ce qui a été fait par l'enseignement de la fraternité des hommes comme enfants de Dieu, et de plus par leur adoption dans le Christ, fils de Dieu, par la communion des œuvres, par l'égalité de l'appel et des destinées. La loi de charité s'est tout naturellement entée sur ces prémisses, et le monde, dans sa liberté et dans sa raison, s'est mis en marche.

Nous avons dit que l'Évangile est un principe. Or, un principe procède par développement; il produit ses conséquences et s'étend. C'est par le christianisme que l'humanité poursuit sa tâche qui est de se faire elle-même. Là où il s'est implanté par la foi, tout n'est pas achevé. Ce n'est pas assez de s'être emparé des croyances, s'il ne s'empare, par un travail constant et sans relâche, des cœurs, des mœurs, des institutions. Certes, le principe en vertu duquel l'esclavage a été aboli dans le monde chrétien existait dès le premier jour; mais il lui a fallu des siècles pour renverser l'empire des faits. Les conquêtes de l'esprit ne se font pas partout au même jour; mais à mesure qu'elles s'opèrent, de nouvelles lois morales, des devoirs jusques-là non formulés surgissent pour gouverner le monde. Toutefois, qu'on nous entende. Nous ne disons pas avec les sceptiques : vertu de ce côté-ci de la frontière, crime au-delà. Le devoir est absolu et immuable; le bien est le bien partout et toujours. Ce qui est successif, c'est la conception du bien dans les intelligences et son empire sur les volontés. Le progrès s'opère dans la direction du bien. Les civilisations diffèrent par leurs distances du but aperçu par la raison, à mesure qu'elle s'avance, comme un voyageur qui découvre en marchant de nouveaux horizons. C'est ce qui est surtout sensible pour les vertus sociales; car, pour celles qui ne règlent que l'individuel, la